Bruno Vandelli, ancien juré de Popstars, mis en examen pour viol et agressions sexuelles présumées sur mineur de moins de 15 ans

19/11/2026 à 16h00



Le chorégraphe Bruno Vandelli, connu notamment pour avoir été juré de l'émission *Popstars*, a été mis en examen à Grasse pour viol, agression sexuelle sur mineur de moins de 15 ans et corruption de mineur. L'information a été confirmée par le parquet dans une procédure liée aux accusations de Yanis Marshall concernant des faits allégués durant son adolescence.

La mise en examen signifie que l'enquête judiciaire se poursuit ; elle ne constitue pas une déclaration de culpabilité. Bruno Vandelli conteste les accusations et demeure présumé innocent.

Source : Le Figaro, 19 novembre 2026, sur la base des informations du parquet de Grasse.